

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Objectifs de la formation :

- . Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- . Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - . dispositions légales en matière de circulation routière
 - . le conducteur
 - . la route
 - . les autres usagers de la route
 - . réglementation générale et divers
 - . précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - . éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - . équipements de sécurité des véhicules
 - . règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Les pré-requis

- L'article R221-5 du Code de la route , qui fixe les conditions minimales requises pour l'obtention du permis de conduire, a été modifié.

L'âge minimum requis est passé à 17ans au 01/01/2024

- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- Être titulaire du recensement
- Être titulaire de la journée d'appel ou de la convocation de la JDC

La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> · Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures · Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir · Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire · Démarrer et s'arrêter · Doser les accélérations et les freinages à diverses allures · Utiliser la boîte de vitesses · Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire · Regarder autour de soi et avertir · Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> · Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte · Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation · Adapter l'allure aux situations · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité · Tourner à droite et à gauche en agglomération · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire · S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> · Évaluer et maintenir les distances de sécurité · Croiser, dépasser et être dépassé · Passer des virages et conduire en déclivité · Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> · Suivre un itinéraire de manière autonome · Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie · Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir · Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules · Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence · Pratiquer l'écoconduite

L'examen pratique :

L'épreuve est réalisé par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minute.

Depuis le 1/05/2023 : généralisation d'un système de réservation nominative des places pour l'épreuve pratique des examens du permis de conduire des catégories A1, A2, B = rendez vous permis .Pour connaître le résultat de votre examen du permis de conduire, connectez-vous à la plateforme Rdv Permis.